

Procès-verbal de la séance du conseil municipal

Date et heure de la séance : **Vendredi 17 Janvier 2025**

Nom	Prénom	Qualité	Présent	Absent
RONDEY	Jean-Marie	Président de la séance	X	
CLEMENT	Michel	Conseiller municipal		X
CORDIER	Hervé	Conseiller municipal	X	
GACK	Véronique	Conseillère municipale	X	
HAIMEZ	Cindy	Conseillère municipale		X
KLINKAS	Sylvie	Adjointe au maire	X	
LAVALETTE	Jean-François	Adjoint au maire	X	
MARTIN-SIEGER	Aude	Conseillère municipale	X	
PETITGIRARD	Jean-Louis	Adjoint au maire		X
POUTHIER	Michel	Conseiller municipal	X	
KLINKAS	Sylvie	Secrétaire de séance		

Quorum :

Nombre de conseillers municipaux convoqués : 10

Nombre de conseillers pour quorum : 6

Nombre de conseillers municipaux présents ou représentés : 7

Le quorum est donc atteint.

Pouvoirs : Michel CLEMENT donne pouvoir à Jean-François LAVALETTE
Jean-Louis PETITGIRARD donne procuration à Jean-Marie RONDEY

Etaient inscrits à l'ordre du jour de la séance :

Point 1. Approbation du PV de la séance précédente

Point 2. Travaux communaux 2025

- Voirie
- Cimetière

Point 3. Chauffage logements communaux

Point 4 Demande de participations financières

Point 5. Cérémonie de la centenaire

Point 6. Divers

POINT 1 : Approbation du PV de la séance précédente

Oui à l'unanimité

POINT 2 : Travaux communaux 2025

- Voirie
Rue du Mont, chemin de randonnée au-dessus de chez SOMBRET
- Cimetière
Allée centrale faire du bitume ? voir pour les matériaux

POINT 3 Chauffage logements communaux

Voir pour système de chauffage logement libre de la poste

POINT 4. Demande de participations financières

- Renouvellement de la COFOR ? le montant inférieur à 1% de la vente des bois
Oui à l'unanimité
- Croix rouge 50 euros
- Les associations des anciens combattants 200 euros
- La joie de vivre 400 euros + voir pour changer les chaises de la salle des associations

POINT 5 : Cérémonie de la centenaire

Centenaire de Madame Hugonot à l'occasion de ses cent ans
Organisation par Le conseil, sa famille et la joie de vivre

POINT 6 : Divers

Parcelle de Mr BACHETTA décédé, à Gouhenans à vendre. La commune propose 1200 euros

Fin de la séance à 21h44

Le Maire



La secrétaire

